

CALENDRIER PREVISIONNEL CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ATER Année Universitaire 2010/2011

Loi n° 2007-1199 du 10/08/2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,

Décret n°88-654 modifié du 7 mai 1988 relatif au recrutement des ATER dans les établissements de l'enseignement supérieur,

Décret n°2008-890 du 2 septembre 2008 relatif aux modalités de recrutement de certains personnels enseignants non titulaires des établissements d'enseignement supérieur

Lancement de la Campagne 2010/2011 de recrutement des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche	Lundi 10 mai 2010
Retrait des dossiers à la Division du personnel Campus de Fouillole ou sur le Site www.univ-ag.fr	à compter du Lundi 10 mai 2010
Date limite de dépôt des dossiers de candidatures auprès de la Division du Personnel Campus de Fouillole	Jeudi 10 juin 2010
Examen de la recevabilité des dossiers et édition des accusés de réception	Du 11 juin au 17 juin 2010
Emission par la Division du Personnel de la liste des dossiers reçus	Jeudi 17 juin 2010
Signature des listes des recevables par le Président	Vendredi 18 juin 2010
Réunion des commissions ad hoc par discipline des composantes	Entre le 18 et le 24 juin 2010
Envoi des PV des commissions à la Division du Personnel	24 juin 2010 délai de rigueur
Examen des dossiers par le Conseil Scientifique et transmission des PV à la DP	Lundi 28 juin 2010
Réunion du Conseil Restreint aux Enseignants	Mardi 29 juin 2010
Notification des décisions aux candidats	A compter du Jeudi 1er juillet 2010
Recueil des acceptations des candidats	Jusqu'au 8 juillet 2010
Transmission des demandes de détachement des Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche, enseignants du 2nd degré par la DP aux Rectorats d'académie concernés	Avant le Vendredi 9 juillet 2010
Rédaction des contrats et transmission de ces derniers vers les composantes	A compter du Lundi 12 juillet 2010